

<http://www.menouetsesvoisinsdargonne.fr/spip.php?article452>

Les chevaux dans la guerre.

- Revue N°44 -

Date de mise en ligne : samedi 19 septembre 2009

Copyright © Sainte Ménehould et ses Voisins d'Argonne - Tous droits

réservés

Au mois d'août 1914, à la déclaration de guerre, la France compte 89 régiments de Cavalerie à cheval et seulement 220 véhicules. En quelques semaines, les cavaliers mettent pied à terre ; et les réquisitions de véhicules amènent 80 000 voitures de tous types dans le conflit. C'est le début de la motorisation qui générera un incroyable essor industriel automobile. La France mobilisera entre le 31 juillet 1914 et le 11 décembre 1918, 1 880 000 chevaux, dont 150 000 mulets.

11 Avril

Maire de Ham

J'ai l'honneur de vous remettre ci-joint un certificat établissant la propriété définitive à Madame Varny. Simon de votre commune de la jument qui lui a été remise en novembre 1914 par le 2^e Régiment d'Infanterie en échange d'un cheval lui appartenant. Vous voudrez bien remettre ce certificat à l'intéressé.



Certificat

En exécution du § 2 de la note n° 2380/201 du G. Q. G. du 13 Novembre 1915 et de la note de Service n° 1085/11 du 8 Avril 1916 de M^r le Général D. E. S. de la IV^e Armée, le Capitaine Commandant le Dépot de Chevaux de Chalons certifie que la jument en dépot chez M^{me} Harin-Simon depuis le mois de Novembre 1914, lui ayant été remise par échange d'un cheval dont elle était propriétaire, sur réquisition de M^r le Lieutenant Benoit d'Auriac du 2^e Rég^t d'Infanterie Coloniale, restera sa propriété

Chalons le 11 Avril 1916

Le Capitaine Franc, Com^d le dépot de chevaux

